



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 62777

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'annonce qu'il a faite de privatiser l'épreuve du code de la route et des examens pratiques des catégories poids-lourds. Les organisations syndicales et les professionnels redoutent l'externalisation complète du système et à terme l'ouverture de la totalité du dispositif au secteur privé, créant ainsi des inégalités entre les usagers dues à des augmentations tarifaires et des inégalités territoriales, la logique marchande imposant la disparition massive de centres d'examens jugés économiquement non rentables, provoquant ainsi la perte de milliers de petites auto-écoles et d'emplois d'enseignants de la conduite. Il aimerait ainsi connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62777

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6608

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)